

Réponse du Conseil administratif du 22 mars 2023 à la question écrite du 19 septembre 2022 de M. Denis Ruyschaert: «Fontaines d'eau pétillante pour rafraîchir la Ville: idée climatique «saugrenue»?»

TEXTE DE LA QUESTION

Contexte

Dans la torpeur du début d'été, le 21 juin 2022, la Ville de Genève, par l'intermédiaire de sa maire, M^{me} Marie Barbey-Chappuis, et le directeur des Services industriels de Genève (SIG) inauguraient en grande pompe une nouvelle fontaine d'eau pétillante à Genève.

Pour une idée de lutte contre le changement climatique, cette nouvelle fontaine a tout de l'idée potentiellement «saugrenue».

1. Aberrante climatiquement: elle propose de lutter contre la chaleur en émettant des bulles remplies de CO₂ qui vont contribuer au changement climatique.
2. Energivore: elle a besoin de beaucoup d'énergie pour fonctionner, avec ses panneaux photovoltaïques qui ne couvrent qu'une partie de ses besoins.
3. Chère: elle coûte 30 000 francs suisses l'unité.
4. Bizarre naturellement: peut-être discutable pour la santé humaine, aucun être vivant ne s'approvisionnant naturellement en eau gazéifiée.
5. Dangereuse si la population se détourne de l'eau plate pour demander de l'eau pétillante.
6. Positive si la population qui boit de l'eau pétillante en bouteille s'en détourne pour utiliser l'eau pétillante de cette fontaine.

Au vu des observations précédentes, je vous demande si la Ville a pris la mesure de cette nouvelle fontaine.

1. En quoi cette fontaine participe-t-elle au plan climatique et stratégique de transition écologique de la Ville de Genève?
2. Quels sont les impacts directs climatiques, énergétiques et de coût de cette fontaine?
3. Quel est l'impact indirect de l'installation de la fontaine sur le comportement des habitants (vis-à-vis de l'eau pétillante, de l'eau plate, de la demande en nouvelles fontaines)?
4. Avez-vous pu analyser l'impact de cette fontaine d'eau pétillante sur l'utilisation des bouteilles d'eau pétillante individuelles?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En préambule, il faut noter que la mise en place de la fontaine d'eau pétillante fait suite à une initiative des Services industriels de Genève (SIG) et visant à modifier la fontaine existante, propriété de la Ville de Genève, et située sur l'esplanade du pont de la Machine afin que cette dernière distribue non seulement de l'eau plate mais également de l'eau pétillante.

Ladite fontaine a été inaugurée en juin 2022 et hivernée en octobre 2022. A ce jour, il est possible de tirer un premier bilan.

En quoi cette fontaine participe-t-elle au plan climatique et stratégique de transition écologique de la Ville de Genève?

L'urgence climatique impose de consommer une eau locale, non emballée dans du plastique et non transportée en camion. Il convient de préciser que la fontaine pétillante «Eau de Genève» installée par les SIG sur l'esplanade du pont de la Machine est aussi une fontaine d'eau plate du robinet. Le consommateur ou la consommatrice a donc le choix entre se servir de l'eau plate ou de l'eau gazeuse dans sa gourde.

Les températures caniculaires de l'été dernier exigent de s'hydrater régulièrement en période de canicule. Cette fontaine, en libre-service, participe à cet objectif, et c'est donc une plusvalue positive pour la population.

La mise en place de ladite fontaine publique, qui est la première de Suisse, a permis de communiquer sur le besoin de s'hydrater en période caniculaire et de sensibiliser le public sur la qualité de l'eau à Genève, et au fait que privilégier l'eau du robinet ou des fontaines publiques est un petit geste «bon pour la planète».

Quels sont les impacts directs climatiques, énergétiques et de coût de cette fontaine?

Comme vous l'aurez compris à travers la réponse au point précédent, l'enjeu est de faire en sorte que la population consomme naturellement l'eau de notre ville (du robinet, des fontaines publiques, etc.), qui présente un niveau de qualité équivalent à l'eau en bouteille.

Sans entrer dans une analyse fine, les impacts climatiques et énergétiques de fabrication et de fonctionnement de cette fontaine sont largement inférieurs à la production d'eau en bouteille et son transport jusqu'à l'usagère et à l'utilisateur.

Le coût d'installation de cette fontaine est de 30 000 francs. Le prix de l'entretien se situe entre 1000 et 1500 francs à l'année pris en charge par les SIG. Ainsi, les SIG fournissent une prestation publique et en assurent la gestion.

Quel est l'impact indirect de l'installation de la fontaine sur le comportement des habitants (vis-à-vis de l'eau pétillante, de l'eau plate, de la demande en nouvelles fontaines)?

Depuis son installation en juin 2022, la fontaine a distribué plus de 39 000 litres d'eau, dont 30 000 litres d'eau gazeuse.

Avez-vous pu analyser l'impact de cette fontaine d'eau pétillante sur l'utilisation des bouteilles d'eau pétillante individuelles?

L'impact écologique est significatif, puisque c'est près de 80 000 bouteilles PET évitées. Cela représente une importante réduction de déchets.

Le Conseil administratif précise que la fontaine est hivernée d'octobre à mars. Toutefois, elle sera exceptionnellement hors service ce printemps en raison de travaux de réfection du ponton en bois de l'esplanade du pont de la Machine.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler